



IFO 2025

La fiche de paie de décembre a parlé !

COMMUNIQUÉ :

- Versement du rappel de l'IFO 2025, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2025, pour l'ensemble des Officiers... **OBTENU !**
- Versement de la part modulable sur la paie de décembre... **MAINTENU !**

Contrairement à la propagande de dénigrement, alarmiste et totalement dénuée de fondement, relayée par les éternels opposants à la réforme **FO Justice**, les faits sont là : **FO Justice a tenu ses engagements.**

LA FICHE DE PAIE A, UNE NOUVELLE FOIS, PARLÉ !!!

FO Justice rappelle que le passage en catégorie A, tout comme les fortes revalorisations successives de l'IFO, sont le fruit exclusif de la réforme historique obtenue par **FO Justice**, seule organisation à l'avoir portée, négociée et imposée.

Cette réforme majeure s'accompagne également de nombreuses promotions au sein du Corps de Commandement, traduisant une reconnaissance **STATUTAIRE, INDICIAIRE** et **INDEMNITAIRE** sans précédent pour les Officiers.

En 2026, pour la troisième année consécutive, l'IFO sera de nouveau revalorisée conformément aux engagements actés.

L'administration devra tirer tous les enseignements de cette situation afin que les échéances fixées soient strictement respectées à l'avenir. **FO Justice** ne tolérera pas un tel retard en 2026 dès lors que le nouveau budget sera adopté !

FO Justice mettra tout en œuvre et ne fera aucune concession quant à l'application effective, intégrale et fidèle de cette réforme historique, qui consacre enfin la juste reconnaissance du Corps de Commandement.

**FO JUSTICE NE TRANSIGERA JAMAIS
AVEC LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PERSONNELS !**

